



HAL
open science

Le trail et la randonnée dans l’Espace Mont Blanc : action publique et usages récréatif.

Clémence Perrin-Malterre

► **To cite this version:**

Clémence Perrin-Malterre. Le trail et la randonnée dans l’Espace Mont Blanc : action publique et usages récréatif.. Colloque international “ Sports et loisirs transfrontaliers : action publique, pratiques et usages en Europe et dans le monde ” 2022, Université Bordeaux Montaigne; MSH Aquitaine, Jun 2022, Bordeaux, France. hal-04103881

HAL Id: hal-04103881

<https://hal.science/hal-04103881>

Submitted on 23 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le trail et la randonnée dans l'Espace Mont Blanc : Action publique et usages récréatifs

Clémence Perrin-Malterre

Université Savoie Mont-Blanc (USMB), CNRS, Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM)

Campus scientifique

Bâtiment Pôle montagne

73376 Le Bourget du Lac Cedex

Tel : 04 79 75 86 13

Email : clemence.perrin-malterre@univ-smb.fr

Mots clés : Espace Mont Blanc – gouvernance territoriale – trail – randonnée

Résumé

L'Espace Mont Blanc (EMB), entité transfrontalière tri-nationale, est partagée entre une partie des départements de Haute-Savoie et de Savoie pour le côté français, de la région Autonome de la Vallée d'Aoste et de ses communes frontalières pour ce qui concerne le versant italien et le Canton du Valais pour le côté suisse. Sa création est liée à une réaction des élus locaux face à un projet de parc naturel international imposé par les gouvernements de trois pays « par le haut » et qui auraient entraîné des contraintes dans l'accessibilité du site. Les objectifs de l'EMB sont liés à une préservation de l'environnement mais sans apporter de contrainte réglementaire pour ne pas stopper le développement économique du territoire.

Dans le cadre de cette communication, nous nous intéressons à l'action publique du sport et des loisirs dans l'Espace Mont Blanc et aux usages récréatifs de ce territoire. D'un point de vue sociologique, l'action publique désigne l'ensemble des relations, des pratiques et des représentations qui concourent à la production politiquement légitimée de modes de régulation des rapports sociaux (Dubois, 2009). L'action publique transfrontalière donne à voir de nouveaux acteurs et de nouvelles formes de gouvernance territoriale par-delà les Etats et les frontières. En terme d'usage, la mobilité transfrontalière pour le sport et les loisirs ne peut être uniquement analysée dans sa dimension spatiale, mais doit également être ancrée dans le social en prenant en compte les caractéristiques des individus et leurs expériences socialisatrices (Lahire 2012) pouvant être constitutives d'un « habitus mobilitaire » (Stock 2005). Cette mobilité induit également des effets en termes de représentations et de rapport à la frontière et du pays voisin pour les pratiquants.

La méthodologie repose sur l'analyse de documents d'aménagement pour rendre compte de la façon par laquelle les différentes collectivités territoriales ont intégré les grandes orientations évoquées par la Conférence transfrontalière Mont Blanc et plus particulièrement en étudiant les mesures liées aux aménagements sportifs, de loisirs et de tourisme. Cette analyse est complétée par des entretiens semi-directifs avec 7 acteurs publics et avec 11 pratiquants du trail et de la randonnée.

Les résultats montrent que la randonnée et le trail sont apparus comme la priorité pour l'Espace Mont Blanc. Bien que le tour du Mont Blanc n'ait pas attendu l'EMB pour être possible, la conférence transfrontalière a permis de lui donner un second souffle en apportant une cohérence territoriale. La mise en place du plan intégré transfrontalier a permis de trouver un équilibre entre le développement économique et territorial tout en sachant limiter l'impact de la pratique sur l'environnement, grâce à une régulation et des dispositifs pédagogiques sur le tour, et cela de façon coordonnée entre les trois pays. Cependant, les enjeux politiques et de gouvernance

dépassent les enjeux de protection environnementale ou de développement territorial, notamment par le tourisme sportif.

En ce qui concerne les pratiquants, ils sont d'abord attirés par les paysages et par le défi sportif que représente le Tour du Mont Blanc que ce soit en marchant ou en courant. Pour les interrogés, le passage de la frontière signifie majoritairement le dépaysement et la découverte d'une autre langue et d'une autre culture. Les différences linguistiques et culturelles sont vues comme des richesses. Cependant, ce passage de frontière ne représente pas une motivation pour effectuer le Tour du Mont Blanc.

Bibliographie

Dubois Vincent. 2009. « L'action publique », dans Cohen Antonin, Lacroix Bernard, Riutord Philippe (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, pp. 311-325.

Lahire, Bernard. 2012. *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Paris: Le Seuil.

Stock, Mathis. 2005. « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? » *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*, <https://www.espacestemp.net/articles/societes-individus-mobiles/>.